



Changement de status étudiant au salarié

Par Souki86

Bonjour,

Je suis actuellement en dernière année de master et je cherche un emploi pour changer de statut. Ne souhaitant pas passer par l'APS, je voudrais savoir s'il est envisageable de m'inscrire à une autre formation et d'effectuer un changement de statut durant l'année scolaire, à condition de trouver un travail avec un abandon de formation. Cette option est-elle possible ou est-il impératif de passer par l'APS ?

Merci d'avance.

Cordialement.